



Déclaration liminaire – CSA du 30 janvier 2024

Intervention de l'UNSA Éducation

Mme La Directrice Académique,

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement.

Dans le 1^{er} degré, les dotations en emplois du département de l'Aisne, bien que la démographie soit à la baisse, ne sont pas suffisantes et mettent le fonctionnement du service public d'éducation du 1^{er} degré dans des difficultés majeures;

Cela ne permet pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà de la finalisation du dédoublement dans les classes de GS en éducation prioritaire et de la progression de la scolarisation en TPS dans les quartiers prioritaire de la politique de la ville.

En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017 empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, l'effort engagé depuis deux ans pour améliorer les temps de décharge de direction est désormais mis à l'arrêt alors que le travail engagé est loin d'être achevé.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED. Si le ministre a annoncé des créations de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSAMEN, nous constatons pourtant en territoires qu'il n'en est rien. Ces postes sont pourtant indispensables au fonctionnement des établissements et à

l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

Pour l'UNSA Education, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Et que dire des moyens mobilisés par l'employeur en matière de postes adaptés, de moyens mis à disposition pour les aménagements de postes nécessaires au maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap : ils sont indigents.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée obérées par la réalité. Les moyens attribués aussi bien aux services académiques qu'aux établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable aux personnels et aux élèves. Les retards pris dans le remboursement des frais engendrés par la formation CAPPEI en est un exemple criant.

Dans le 1^{er} degré, les priorités gouvernementales de la rentrée 2024 pour l'accompagnement de l'école inclusive sont la création d'ULIS, d'unités d'enseignement et de pôles d'appui à la scolarité. Pourtant dans le document de préparation de la rentrée 2024 pour notre département, aucune création n'apparaît. Notre département qui devrait expérimenter les PAS à la rentrée prochaine devrait compter 22 PAS et donc 22 ETP Éducation Nationale. Comment ces priorités

nationales vont-elles se traduire dans notre département ? Où sont les créations de postes pour les ULIS, les UE et les PAS ?

Nous nous inquiétons par ailleurs que ce dispositif n'a pas d'existence légale puisque l'article qui en prévoyait la création dans le cadre de la loi de finances 2024 a été censuré par le Conseil constitutionnel.

Pour l'Unsa Education, la question de l'uniforme à l'école n'est absolument pas la priorité de la profession, ni de nos syndicats. Nous estimons qu'il y a des problèmes bien plus urgents à gérer que cette question qui ne résoudra aucun des maux de l'école et risque plutôt de créer des difficultés liées face au non-acceptations à prévoir. L'Unsa Education souhaite que l'avis des personnels soit suivi avant toute mise en œuvre dans une école ou un établissement. Dans la commune de Saint Quentin, il semblerait que les conseils d'école ne soient que des chambres d'enregistrement et que leurs avis soient déjà favorables à cette expérimentation. L'Unsa Education demande que le résultat du vote en conseil d'école soit respecté et ainsi que l'expérimentation ne soit pas mise en œuvre dans le cas d'un vote contre.

Dans la vision globale portée l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint.

Mme la Directrice Académique, je vous remercie de votre attention.

Intervention de Christophe Bassigny pour l'UNSA Éducation